

---

**AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT NATIONAL**  
**N° DNCMP/ 27 /S/2019-2020 POUR LES PRESTATIONS DE**  
**MAINTENANCE DES EQUIPEMENTS INFORMATIQUES DE L'INSTITUT**  
**NATIONAL DE SECURITE SOCIALE DU BURUNDI (I.N.S.S.)**

---

Date de publication : 16 / 10 / 2019

Date d'ouverture : 07 / 11 / 2019

**Objet**

1. L'Institut National de Sécurité Sociale (INSS) invite, par le présent Appel d'Offres, les soumissionnaires admis à concourir à présenter leurs offres sous plis fermés, pour la maintenance de ses équipements informatiques.

**Financement du marché**

2. L'Institut National de Sécurité Sociale (INSS) financera le marché sur ses propres fonds, exercice 2019-2020.

**Spécification du marché**

3. La passation du Marché sera conduite par Appel d'Offres Ouvert National tel que défini dans le Code des Marchés Publics du Burundi, édition 2018.
4. Les services prévus dans le cadre de ce marché sont en un seul lot :
  - Maintenance des serveurs ;
  - Maintenance de 2 imprimantes matricielles par ligne ;
  - Maintenance des onduleurs.

Les prestations de maintenance sont à réaliser à partir de la date de réception de la notification définitive de l'entrée en vigueur du marché et la durée du contrat est de douze (12) mois.

**Condition de participation**

5. La participation au marché est ouverte, à égalité de conditions, à toutes les personnes physiques ou morales possédant les capacités juridiques, techniques et financières nécessaires à l'exécution du marché.
6. Ne peut participer à l'Appel d'Offres tout soumissionnaire concerné par l'une des règles d'incapacité énumérée aux articles 161 et 162 du Code des Marchés Publics.

NB : Les Associations sans but lucratif ne sont pas éligibles pour ce marché.

---

*P*

### Consultation et acquisition du Dossier d'Appel d'Offres

7. Le Dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu auprès de l'I.N.S.S, B.P. 1600, à Bujumbura Tél. 22269526, contre versement de vingt cinq mille Francs Burundais (25.000 FBU) sur le compte n° 1121/005 ouvert à la Banque de la République du Burundi (BRB) au nom de l'INSS et vingt cinq mille Francs Burundais (25.000 FBU) sur le sous-compte n° 1101/001.04 ouvert à la BRB au nom du trésor public. Il peut également être consulté dans les locaux de l'Institut National de Sécurité Sociale (INSS), Service informatique au premier étage. Les offres doivent être rédigées en langue française et uniquement au moyen du formulaire de soumission type inclus dans le Dossier d'Appel d'Offres, dont les dispositions et le format doivent être strictement respectés.
8. Toute question concernant le présent Appel d'Offres doit être adressée par écrit à la Direction Générale de l'Institut National de Sécurité Sociale (INSS), en mentionnant la référence de publication indiquée en haut de page, au moins dix (10) jours calendaires avant la date limite de remise des offres.

### Présentation de l'offre

9. Les soumissionnaires doivent présenter leurs offres en deux (2) enveloppes intérieures dont l'une contient l'offre technique et l'autre l'offre financière. Ces enveloppes seront ensuite glissées dans une enveloppe extérieure. Cinq (5) exemplaires dont un original et quatre (4) copies sont exigés pour chaque offre.
10. Les offres doivent comprendre une garantie de soumission (Garantie bancaire) de huit cent mille Francs Burundais (**800 000 FBU**) conformément au Code des Marchés Publics du Burundi en vigueur.
- 11 Les offres devront être soumises à la Direction Générale de l'Institut National de Sécurité Sociale (INSS) immeuble siège, rez-de-chaussée, Tél : 22269508 ou 22269544 au plus tard le 07/11/2019 à 9 heures, heure locale. Les offres remises en retard ne seront pas acceptées.

### Validité des offres

12. Les offres sont valables pendant une période de nonante (90) jours calendaires à compter de la date limite de remise effective des offres.

### Date limite de dépôt des offres

13. Toutes les offres doivent être déposées à l'adresse indiquée ci-dessus<sup>1</sup> au plus tard le 07/11/2019 à 9 heures, heure locale.
14. Toute offre reçue après la date limite ne sera pas prise en considération.

---

<sup>1</sup> Direction Générale de l'Institut National de Sécurité Sociale (INSS) immeuble siège, rez-de-chaussée, Tél : 22269508 ou 22269544.

---



## Séance d'ouverture des offres

### 15. L'ouverture des offres se fera en deux étapes :

Les offres techniques seront ouvertes en premier lieu en présence des soumissionnaires qui souhaitent être présents à l'ouverture ou de leurs représentants, dans la salle de réunions de l'Institut National de Sécurité Sociale (INSS) immeuble siège, deuxième étage, le 07.11.2019 à 9 heures 30 minutes. Conformément à l'article 22 alinéa 9 du Code des Marchés Publics, un cadre requis par l'Autorité Contractante auprès de la DNCMP peut assister à la séance d'ouverture des offres. Il dresse un rapport de déroulement de la séance et donne une copie à l'Autorité Contractante. Il ne signe pas sur le procès-verbal d'ouverture des offres.

L'ouverture des offres financières des soumissionnaires ayant présenté des offres techniques jugées conformes par l'Administration, aura lieu ultérieurement après avis de non objection de la DNCMP.

## Critères de qualification

### 16. Les exigences en matière de qualifications sont:

#### a) Pour l'enveloppe renfermant l'offre technique :

- 1° Les bordereaux (deux) de versement d'achat du Dossier d'Appel d'Offres (DAO) portant le numéro du DAO;
- 2° La garantie de soumission en original (garantie bancaire suivant le modèle en annexe) ;
- 3° L'attestation de non-redevabilité en original et en cours de validité délivrée par l'INSS du Burundi ;
- 4° L'attestation de non-redevabilité aux impôts et taxes en original et en cours de validité délivrée par les Services de l'Office Burundais des Recettes (OBR) ;
- 5° Le certificat d'immatriculation fiscale (NIF) ;
- 6° Un acte d'engagement du soumissionnaire à exécuter correctement le marché (suivant le modèle en annexe) ;
- 7° L'attestation de non faillite délivrée par le Tribunal de Commerce et en cours de validité ;
- 8° Le Registre de Commerce (copie) ;
- 9° Les Statuts juridiques (pour personne morale) ;
- 10° Une adresse fixe et connue du soumissionnaire.

#### b) Pour l'enveloppe renfermant l'offre financière :

- 1° La soumission établie suivant le modèle en annexe ;
- 2° Le bordereau des prix unitaires conformément au modèle en annexe.

**N.B : L'absence ou la non conformité d'un des documents cités aux points a) et b) de la clause 16 entraînera l'élimination de l'offre au cours de l'analyse conformément à l'article 183 du Code des Marchés Publics en vigueur.**

### Critères d'évaluation

17. Les critères d'évaluation des offres sont les suivants :

- Capacité juridique;
- Capacité technique de l'entreprise;
- Capacités techniques des experts alignés;
- Montant de l'Offre financière.

18. Le marché sera attribué au soumissionnaire ayant atteint le score minimum exigé pour l'offre technique et qui a présenté l'offre financière la moins disante.

En cas d'égalité de points pour deux ou plusieurs soumissionnaires, une nouvelle concurrence sera lancée entre eux seulement pour l'offre financière.

19. Aucune marge de préférence ne sera octroyée aux soumissionnaires éligibles.

### Adresse

20. L'adresse détaillée de l'Institut National de Sécurité Sociale (INSS) est : Chaussée Prince Louis Rwagasore, BP 1600 BUJUMBURA, Tél : 22269544 ou 22269508.

Bujumbura, le 08/08/2019.

LE DIRECTEUR GENERAL DE L'INSS

Emmanuel MIBURO  
General Major

